

Image not found or type unknown



Infos sur Indemnisations

Par **maguou**, le **07/04/2014** à **12:16**

bonjour je voulais savoir si mon employeur me licencie pour faute de papier(j'avais des papiers que j'ai perdu)est ce que j'ai droit à des indemnités et si oui combien suis en cdi temps plein depuis 3 ans merci

Par **P.M.**, le **07/04/2014** à **19:08**

Bonjour,

Si vous avez seulement perdu vos papiers d'identité, vous autorisant à travailler si vous êtes étranger, vous devriez pouvoir sans trop de peine pouvoir en obtenir duplicata avec entre temps une autorisation temporaire de travail ce qui rendrait votre licenciement pour ce motif abusif...

Il faudrait connaître la taille de l'entreprise par le nombre de salariés...